

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 19 (1957)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Station d'entretien pour machines agricoles (STAMAS)

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

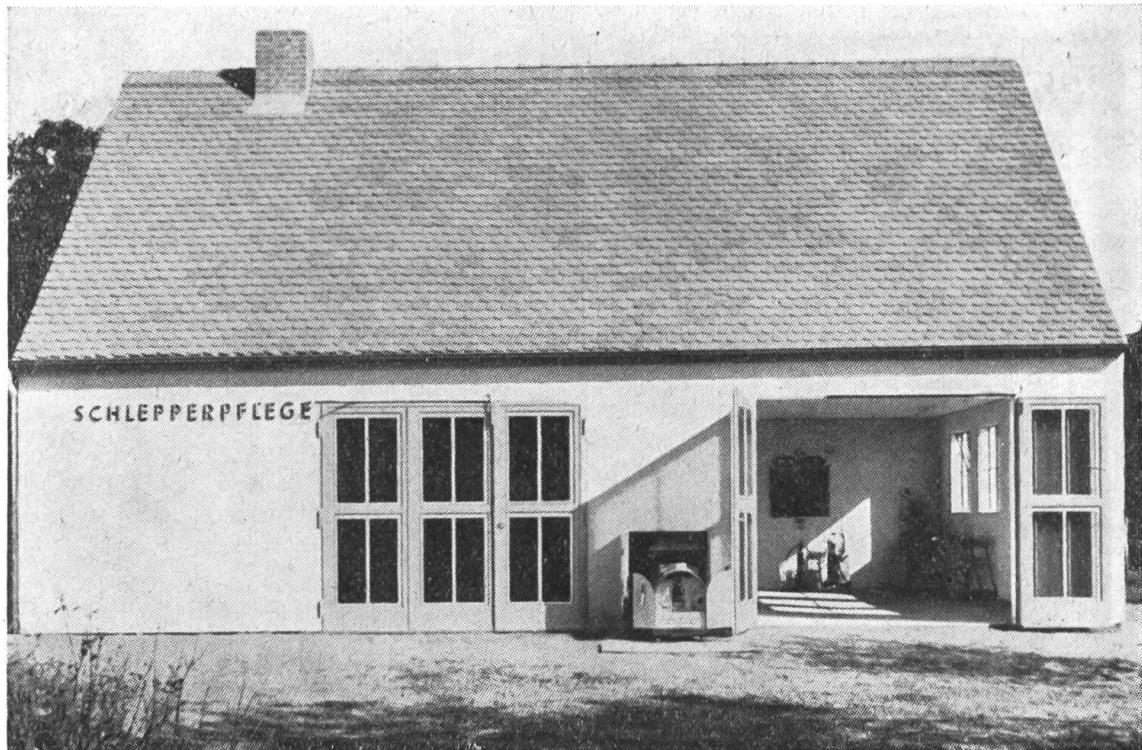
Qu'en pensez-vous ?

## Stations d'entretien pour machines agricoles (STAMAS)

Selon les estimations du Secrétariat des paysans suisses, les sommes investies en 1953 dans les machines et instruments agricoles se sont montées à 1,200 millions de francs. Cela représente un capital imposant. Aussi est-ce un impératif de l'heure de lui conserver sa valeur le plus longtemps possible par des soins appropriés et constants.

Même le paysan le plus arriéré sait aujourd'hui que les chevaux et le bétail nécessitent des soins journaliers. Il perd toutefois cette notion dès que ses auxiliaires sont des machines. On peut ainsi voir assez souvent, même chez nous, des machines qui ont été laissées exposées à la pluie, voire au froid et à la neige, de même qu'on peut constater que des organes ou certaines pièces n'ont été ni révisés ni remplacés pour le début de la nouvelle saison de travail.

La commission technique de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, qui, à l'exception d'un seul membre, est composée uniquement d'agriculteurs, s'est déjà penchée fréquemment sur le problème de l'entretien des machines agricoles. Des articles consacrés à ce sujet paraissent depuis longtemps dans **notre périodique**. L'année dernière, nous avons fait imprimer



les **tirés à part** 3a et 3b, intitulés respectivement «Entretien des tracteurs à moteur à carburateur» et «Entretien des tracteurs à moteur Diesel», publications qui sont venues s'ajouter à celle portant le no. 2 et qui traite du «Fonctionnement de nos motofaucheuses». La commission technique en est cependant venue peu à peu à la conviction que des recommandations écrites, aussi bonnes qu'elles soient, ne suffisent pas. Les connaissances acquises de cette façon ont besoin d'être inculquées plus profondément par des indications pratiques données lors de **cours** décentralisés. Mais il semble que ce moyen se montre encore insuffisant par le fait que la majorité des agriculteurs ne disposent pas dans leur exploitation des installations indispensables à l'entretien correct de leurs machines.

C'est en partant de cette dernière constatation que Monsieur G.-C. Frizzoni, de Thusis (GR), l'actif président de la commission technique, a proposé au cours de la séance du 7 décembre 1956 de créer en Suisse des

### **Stations d'entretien pour machines agricoles (STAMA)**

en s'inspirant notamment de ce qui a déjà été réalisé à l'étranger dans ce domaine (voir TRACTEUR, No. 10/56, p. 13). M. Frizzoni a exposé son idée comme suit, dans les grandes lignes:

Choisir des locaux aussi simples que possible en les combinant éventuellement avec une installation frigorifique ou autre.

Une STAMA pourrait par exemple comprendre 2 locaux principaux. L'un, situé devant, aurait un plancher de béton, une prise d'eau sous pression et un dispositif de levage. L'autre, situé derrière, servirait de bureau et de salle de cours. Un atelier pourrait être prévu entre ces deux locaux.

Vers la fin de février 1957, le Secrétariat central sera en mesure de mettre à la disposition des intéressés un plan et un dessin schématique d'une station d'entretien, ainsi qu'un devis.

### **L'équipement d'une station d'entretien**

A part 2 à 3 jeux d'outils suffisamment complets, le dispositif de levage ainsi que l'eau sous pression déjà mentionnés, l'équipement devrait comprendre une installation d'air comprimé, un pulvérisateur, et, éventuellement, un générateur de vapeur.

### **La mise sur pied d'une station d'entretien**

Elle pourrait avoir lieu de plusieurs manières:

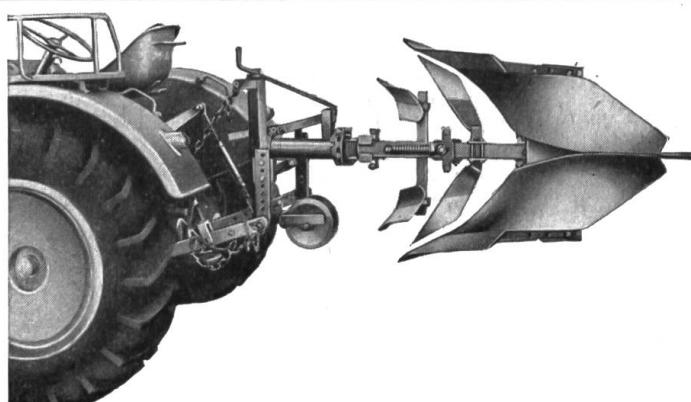
- a) La station d'entretien est rattachée à un syndicat agricole existant.
- b) La station d'entretien est créée sous forme d'association coopérative et dirigée par un chef ayant subi une formation spéciale. — Il conviendrait d'étudier s'il y aurait possibilité que le chef de la station soit rémunéré par les recettes que lui apporteraient ses travaux, et, éventuellement, aussi par celles provenant de la vente de lubrifiants, de produits antigel et antirouille, ou d'autres accessoires.

- c) La station d'entretien est prévue comme annexe d'un atelier de réparations. — Une telle solution présenterait l'avantage de ne pas léser les artisans déjà établis (il faudrait évidemment qu'ils s'intéressent véritablement à la chose). Dans ce cas, le chef de la station ne serait autre que le mécanicien ou un sous-ordre, lequel noterait le temps consacré à la STAMA et porterait le prix de son travail en compte.
- d) La station d'entretien est installée dans un des bâtiments d'une grande exploitation agricole. Ce genre de station n'aurait pas de chef à sa tête et les différents propriétaires de machines qui l'utiliseraient ne devraient compter que sur leurs propres capacités. Une mise au courant sur la manière dont il faudrait se servir des installations ne pourrait avoir lieu tout au plus qu'une fois. L'utilisation de la station d'entretien serait soumise au paiement immédiat d'une taxe. Pour les réparations, les possesseurs des machines devraient s'adresser à un professionnel.

Afin que la commission technique soit à même de tenir encore mieux compte des besoins et des désirs des propriétaires de tracteurs lors de l'étude de ce problème des stations d'entretien pour machines agricoles (STAMAS), nous avons décidé de procéder à une enquête auprès de nos sociétaires.

En conséquence, nous les prions de bien vouloir remplir consciencieusement et sans tarder le questionnaire ci-contre et de l'envoyer à l'adresse déjà imprimée du Secrétariat central. Etant donné qu'il s'agit d'une question très importante, le questionnaire devrait être rempli par le plus de membres possible. Que chacun soit sincèrement remercié d'avance de sa précieuse collaboration.

La Commission technique.



automatique ou à goupille de sûreté, actionnée par relevage hydraulique ou relevage à main.

Prospectus, offres et documentation par le constructeur:

#### **Charrues à tracteurs**

# **Allamand**

pour toutes marques de tracteurs

■ **Charrue réversible** pour attelage à 3 points avec déclenchement automatique

■ **Charrue portée alternative** avec déclenchement automatique

**Allamand s.a. Ballens**  
machines agricoles – tracteurs

## Questionnaire à remplir par nos sociétaires

**Question 1:** Etes-vous comme nous d'avis que l'on accorde généralement trop peu d'importance à l'entretien des machines agricoles ?

Réponse: oui / non \*)

**Question 2:** Estimez-vous que la création de stations d'entretien pour machines agricoles permettrait de remédier à cet état de choses ?

Réponse: oui / non \*)

**Question 3:** Si vous avez répondu par «oui» à la question 2, laquelle des solutions proposées ci-dessous préféreriez-vous ?

- a) Station d'entretien rattachée à un syndicat agricole existant.
- b) Station d'entretien autonome créée sous forme d'association coopérative et dirigée par un chef spécialement formé.
- c) Station d'entretien prévue comme annexe d'un atelier de réparations existant.
- d) Station d'entretien installée dans un des bâtiments d'une grande exploitation agricole.
- e) (Indiquez éventuellement une autre possibilité) .....

**Question 4:** Si vous avez répondu par «non» à la question 2 et par «oui» à la question 1, quelle est alors la solution que vous proposez pour que l'on arrive à de nets et durables progrès dans la question de l'entretien des machines agricoles ?

Réponse: .....

.....

**Question 5:** Quelles autres suggestions pouvez-vous faire encore en corrélation avec l'entretien des machines agricoles ?

Réponse: .....

.....

Date: .....

Signature:

\*) Prière de biffer ce qui ne convient pas !

.....

Caisse 145

**Brouggy Arg.**

**propriétaires de tracteurs**  
**l'Association suisse de**

Au Secrétariat de

20 cts.

**Expéditeur** (indiquer l'adresse exacte, s. v. p.)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....